

que l'abrogation de tous les actes du gouvernement autrichien et l'usurpation flagrante des droits que l'Autriche possédait sur le Holstein.

L'empereur Napoléon vient, dans une lettre adressée à ses agents diplomatiques à l'étranger, et lue, le 11 juin, devant le Corps Législatif, d'enlever tout doute quant à ses dispositions d'intervenir en faveur de l'Italie, dans la lutte qui est peut-être déjà engagée entre cette dernière puissance et l'Autriche. Après avoir longuement énuméré les motifs qu'a la France de demeurer neutre et simple spectatrice dans ce conflit, il trahit le fond de sa pensée en ajoutant : " Dans la guerre qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie " c'est-à-dire " Nous avons donné la main à Victor Emmanuel, à la révolution, pour enlever au roi de Naples ses états, pour renverser de leurs trônes le Grand-Duc de Toscane, la duchesse de Parme, le duc de Modène ; pour dépouiller le pape ; et nous voulons maintenir ce brigandage à tout prix. " Mais que ce souverain, aveuglé par l'ambition et par la crainte des sicaires, regarde au-delà de l'Autriche, et il apercevra le lion du nord, la Russie qui réunit des forces formidables, et qui est prête à venger les humiliations et la défaite subies en Crimée.

He las ! la justice est tellement méconnue par les rois de nos jours, les peuples reçoivent de leurs souverains des exemples si pernicieux, le mal sous toutes les formes est tellement répandu partout, que tout nous porte à croire que le moment est arrivé où le Ciel va déchaîner et lancer sur les nations civilisées des hordes féroces et barbares qui seront dans sa main les instruments de sa terrible justice et les vengeurs de son Christ !

C'est bien le moment de rappeler ces paroles du Roi prophète : " Astiterunt reges terre et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus. " " Les Rois et les princes de la terre se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ. " Mais aussitôt le prophète ajoute ces épouvantables paroles : " Tunc Dominus loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos. " " Alors le Seigneur leur parlera dans sa colère et les remplira de trouble dans sa fureur. "

Un seul Souverain, celui qui est assis sur la pierre inébranlable, paraît aujourd'hui comprendre toute la portée de ces terribles vérités ; aussi tient-il sans cesse son cœur et ses mains élevés vers le ciel pour demander miséricorde en faveur des coupables, ses persécuteurs. Puisse sa fervente prière arrêter le bras du Tout-Puissant prêt à s'appesantir sur la terre !

Rapport du Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada pour 1866.

(Suite et fin)

L'espèce porcine a aussi subi l'influence bienfaisante de cet esprit de progrès qui semble aujourd'hui animer nos cultivateurs ; les 134 individus exhibés dans cette classe en ont donné une

preuve concluante. Aujourd'hui les différentes races sont assez généralement répandues dans ce pays, et elles sont arrivées à un degré de perfection qui ne laisse pas beaucoup à désirer, les éleveurs ayant compris que dans l'amélioration de la race porcine, la production de la plus grande quantité de bonne viande avec la plus petite quantité de nourriture devrait être le but vers lequel ils devraient tendre.

Je pourrais ici parler de l'espèce galline, des produits de la ferme et de la laiterie, et des instruments aratoires et démontrer qu'ici comme ailleurs, le progrès n'est pas resté en arrière ; qu'il me suffise de dire que dans ces différentes classes l'exposition était magnifique et ne laissait rien à désirer.

Pour faire ressortir d'une manière convenable l'immense succès obtenu dans le dernier concours provincial, il faudrait ici faire une longue appréciation des divers types exposés dans les différentes catégories, faire voir les résultats avantageux obtenus par un croisement judicieux et démontrer le progrès dans chaque race en particulier ; faire voir le perfectionnement dans les machines agricoles et démontrer la supériorité des nouvelles sur les anciennes en faisant voir le travail comparé des deux ; mais cela nous entraînerait dans des discussions qui ne peuvent entrer dans le cadre de ce rapport. Concluons en disant que jamais dans les concours précédents, on a vu un ensemble plus parfait dans toutes les catégories, un choix plus beau d'individus remarquables tant par la beauté de leurs formes que par leurs aptitudes spéciales.

C'est avec bonheur que la Chambre d'agriculture a vu dans la liste des récompenses décernées, le nom de nos cultivateurs Canadiens-Français y figurer en plus grand nombre que dans les concours précédents, preuve qu'ils ont enfin compris la nécessité et l'avantage de se dépouiller de la vieille routine pour adopter un système de culture raisonnée et améliorante. C'est un sujet de grande satisfaction de voir nos cultivateurs poussés par une noble émulation, payer de fortes sommes pour des reproducteurs de choix, et se donner par là les moyens de renouveler et d'améliorer leurs troupeaux. Espérons qu'au prochain concours ils seront encore en plus grand nombre et cela nous convaincra pleinement que le pays est entré dans cette voie large du progrès qui fait la prospérité des nations.

La Chambre d'agriculture a vu avec plaisir l'initiative prise par le Gouvernement d'importer une quantité de graine de lin de Russie ; déjà, à plusieurs reprises, cette chambre avait voté des sommes pour l'importation de cette graine ainsi que celle du chanvre. Ceux qui ont visité le dernier concours agricole ont été frappés de la beauté des échantillons de chanvre et de lin exhibés par M. Win. Boa ; ces échantillons tant par la longueur que par la finesse et la force de la fibre ne le cédaient en rien à la filasse importée de Russie. D'après des expériences faites à la corderie de M. Converse à Montréal, il a été prouvé que la force de résistance de la filasse du chanvre cultivé en Canada, comparée avec celle de Russie était un tiers de plus pour celui du Canada. Ces expériences démontrent évidemment que la culture des plantes textiles peut devenir une source de profits considérables pour nos cultivateurs canadiens, notre sol et notre climat se prêtant si bien aux exigences de ces plantes. N. Boa cultivateur intelligent de St. Laurent, dans une correspondance publiée dans le *Huntington Journal*, rend compte de son expérience de l'an dernier dans les termes suivants : " J'estime ma récolte (de lin) de l'an dernier au-dessous de sa valeur, à 10 minots par arpent et 300 lbs. de filasse, et l'étoupe que je ne compte pas. J'ai vendu ma graine de lin \$2 le minot, et ma filasse 15 cts. la livre, ce qui m'a fait un total de \$65 par arpent. Je pense que c'est une culture des plus profitables. " Espérons que l'exemple de M. Boa sera bientôt suivi de nos cultivateurs ; car l'expérience des personnes qui ont étudié la ques-